

L'exécrationnable témérité d'employer toutes sortes de fraudes, pour séduire un grand nombre de leurs simples & imprudens Compatriotes, & les engager à tourner honteusement le dos à leur malheureuse Patrie, dans son plus grand besoin, & à servir les Alliés du Génois.

Ayant de plus une pleine confiance, plutôt une certitude infailible, que tous nos Sujets, éclairés par les maux excessifs qu'ils ont soufferts durant nôtre absence, auront reconnu les tromperies qu'on leur a faites; qu'ils se seront rappelés le serment solennel & inviolable de fidélité & d'obéissance qu'ils nous ont prêté, & qu'en conséquence ils se reconnoîtront obligés devant Dieu & devant les hommes de se soumettre en tout à nôtre Royale volonté, & de travailler avec un zèle sincère & une fidélité incorruptible à procurer nos avantages & ceux de nôtre Royaume.

A ces Causes, en témoignage de nôtre clémence Royale & paternelle, Nous accordons par le présent Edit à tous nos Sujets un Pardon général de tout ce qu'ils auront machiné ou fait contre nôtre Royal serment, contre nos Droits Royaux & le bien public de nôtre Royaume. Excluons cependant après une mure délibération, & voulons qu'à jamais demeurent exclus de ce très-gracieux Pardon les infâmes assassins de feu nôtre très-cher Général le Comte Simon Fabiani, d'heureuse mémoire, comme aussi les parjures, felons & traitres, Hyacinthe de Paolis, le Chanoine Erasme Ortoni, & le Prêtre Gregoire Salvini, lesquels non-seulement déclarons bannis à perpétuité de nôtre Royaume, mais commandons encore, que tous leurs biens quelconques soient confisqués, afin que Nous les partagions par voie de récompense entre les Veuves & les Enfants de nos fidèles Sujets, qui